

Equité entre petit commerce et grande distribution

Le sénateur Franck Montaugé interpelle le gouvernement



Equité entre petit commerce et grande distribution

« **En l'état des règles connues pour le second confinement**, j'attire l'attention du Gouvernement et des pouvoirs publics locaux sur le traitement inéquitable et injuste qui est fait actuellement aux commerçants vendant des produits que l'on trouve notamment dans les rayons de la grande distribution "à côté" de l'alimentaire tels que des livres, de l'électroménager, des fleurs, des vêtements etc. » déclare le sénateur Franck Montaugé.

« Le commerce de centre-ville est largement concerné comme l'est également la vente directe à la ferme pour nombre d'agriculteurs de notre département. »

« La période entre les deux confinements nous a démontré que ces chefs d'entreprises ont respecté avec beaucoup de rigueur les règles de protection sanitaire édictées alors à juste titre par l'Etat.

« Faisons leur confiance en leur appliquant les règles prévues pour ceux qui sont d'ores et déjà autorisés à vendre ces mêmes produits ! »